



Mal façon dans la construction de ma maison

Par **manquat**, le **22/03/2009** à **21:17**

je fais construire une maison ,les 4 murs sont montes ainsi que la toiture et les ouvertures sont posees.pour l'interieur c'est moi meme qui le fait.rna ce niveau de la construction j'ai eu beaucoup de malfaçon rn1)les ouvertures etaient trop hautes je ne pouvais pas faire le plafondrn2)la toiture fuit les tuiles ne se chevauchent pas assez il manquerait un rang de tuiles.rn3)la dalle est fissuree donc je ne peux pas poser mes cloisons car en perçant le sol les fissures s'agrandissent. rn rn je suis allee voir le constructeur mais celui-ci ne prend pas au serieux toutes ces mal façons.rn ou puis-je m'adresser pour faire valoir mes droits envers un constructeur borne et qui a fait sous traiter les travaux. rn rn en vous remerciant par avance,veuillez agreer mes salutations distinguees.